



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle**

Délégation académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle
DAAC
n°2-2023/2024
Affaire suivie par :
Anne-Marie Peslherbe-Ligneau
Tél : 02 38 79 46 61 - 06 79 55 51 33
Mél : daac@ac-orleans-tours.fr

Orléans, le 31 août 2023

La déléguée académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle

21 rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 1

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
s/c de Mesdames et Messieurs les Proviseurs

Objet : *Lycéens et création contemporaine* : modalités de la demande d'inscription 2023-2024

Pour la région Centre-Val de Loire, l'Académie d'Orléans-Tours, le Conseil régional, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) soutiennent conjointement l'opération *Lycéens et création contemporaine*.

Le dispositif propose aux élèves un parcours relevant de la création contemporaine, associant des spectacles de théâtre, de musiques actuelles, de danse, et de cirque.

L'objectif est d'inciter les élèves et leurs professeurs à entrer en contact avec des formes de création contemporaine relevant de la mise en scène, la chorégraphie, l'écriture ou un autre domaine d'expression artistique. Les professeurs sont encouragés à varier les domaines artistiques dans leur choix de spectacles afin de prendre en compte cette diversité des esthétiques.

Cette opération contribue à la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève participant. Elle s'adresse à **une même classe entière à effectif constant pour toute l'année scolaire [Cet engagement ne pouvant reposer sur le volontariat, il sera demandé que les établissements soumettent un formulaire à signature des familles afin de garantir l'assiduité, le dispositif relevant d'un financement sur fonds publics]**.

En **2023-2024** les modalités de l'opération *Lycéens et création contemporaine* seront les suivantes : une seule et même classe suivra un **parcours composé de trois spectacles et d'actions culturelles complémentaires**.

Toutes les classes de lycées d'enseignement général, technologique et professionnel sont concernées à l'exception des groupes de spécialité et enseignement optionnel Théâtre, des classes de BTS et des classes préparatoires.

Les enseignants qui inscrivent une classe dans l'opération pour la première fois s'engagent à suivre la formation obligatoire de trois jours (cf. page 2).

Le coût (billetterie, transport des élèves, formation des professeurs) est intégralement pris en charge par le Conseil régional et la Drac, Le lycée peut être amené à effectuer une avance en fonction des dates retenues.

Modalités

- ❑ **La demande d'inscription** est à renseigner en précisant si la prise en charge des transports est nécessaire. Un « forfait transport » sera attribué à chaque établissement pour les déplacements prévus. Le document est à envoyer à la Daac depuis le secrétariat de l'établissement sous couvert du Proviseur, **exclusivement par voie électronique**. La date limite de cette demande est fixée **au vendredi 15 septembre 2023**. La réponse sera donnée dans les dix jours qui suivront.

- ❑ **En fonction des propositions spécifiques à chaque département** (cf. programme joint) sont à choisir pour chaque **classe soit trois parcours thématiques, soit cinq spectacles présentés par ordre de préférence** (la fiche d'inscription adéquate est jointe au courriel).

ATTENTION

1. Les inscriptions ne peuvent en aucun cas être effectuées ou modifiées directement auprès des personnels des structures partenaires mais il est conseillé de les contacter pour plus d'informations sur le contenu des spectacles et les actions complémentaires proposées à présent par un grand nombre de partenaires avant ou après le spectacle.
2. Les professeurs engagés pour la première fois dans l'opération participeront à la **formation les 15,16 et 17 novembre 2023 à Orléans**. En conséquence ils veilleront à ne pas choisir un spectacle pour leurs élèves à ces dates, afin d'éviter tout problème d'organisation (cf. paragraphe suivant).

❑ **La formation des enseignants**

Il s'agit d'un **stage de trois jours obligatoire** pour les enseignants qui n'en ont jamais bénéficié (pour rappel : tout stagiaire est indemnisé de l'hébergement et du déplacement dans les conditions habituelles des formations inscrites au PAF, à l'exception des billets de spectacle au tarif de groupe).

Le **professeur sera inscrit à la formation par la Daac dès l'inscription de la classe**. Il recevra un ordre de mission en temps utile.

La formation est conduite en partenariat avec les théâtres et des intervenants, elle se déroulera à **Orléans**, les **15, 16 et 17 novembre 2023**, autour de *Tu mues, tu meurs* (Astrolabe) et *En travers de sa gorge* (CDNO) comme suit :

- J 1 : formation en journée et spectacle en soirée (tarif réduit, à la charge du stagiaire),
 - J 2 : formation qui s'appuiera sur le spectacle de la veille et spectacle en soirée (tarif réduit, à la charge du stagiaire),
 - J3 : formation qui s'appuiera sur le spectacle de la veille.
- N.B. : Le formateur se charge des réservations.

- ❑ Des pistes de réflexion autour des spectacles, réalisées en collaboration avec les structures partenaires par les chargés de mission DAAC (contacts ci-dessous), sont communiquées aux enseignants avant les représentations exclusivement par le biais de **leur adresse électronique académique**.

Anne-Marie Peslherbe-Ligneau

Contacts

DAAC : daac@ac-orleans-tours.fr [02 38 79 46 61/60]

CHER : Patrice Charrier patrice.charrier@ac-orleans-tours.fr

EURE-ET-LOIR : Bertrand Chevillard bertrand.chevillard@ac-orleans-tours.fr

INDRE : Nelly Servièrre nelly.serviere@ac-orleans-tours.fr

INDRE-ET-LOIRE : Laurent Roudillon laurent.roudillon@ac-orleans-tours.fr

Sylvie Lafargue sylvie.lafargue@ac-orleans-tours.fr (Temps Machine)

Virginie Dreyfus virginie.dreyfus@ac-orleans-tours.fr (Petit Faucheux)

LOIR-et-CHER : Côme Frédaigue come.fredaigue@ac-orleans-tours.fr (Halle aux Grains)

Fanette Vandeplanque fanette.vandeplanque@ac-orleans-tours.fr(Hectare)

LOIRET : Laëtitia Plouzeau laetitia-stepha.plouzeau@ac-orleans-tours.fr (Astrolabe)

LOIRET / Formateur académique : Stéphane Martin (coordinateur académique) stephane.martin1@ac-orleans-tours.fr